



**PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Jeudi 18 avril 2024**

GEG – Place Robert SCHUMAN

**Étaient présents :**

TE38, AURA-EE, GEG, JEAN LAIN MOBILITE, PDIE GIANT, LDL, F. PILLOT, LA POSTE

Et représenté : JB. CARREAU par pouvoir

→ Soit 53% du Conseil en exercice

**Étaient absents excusés :**

ENGIE, REXEL, GRDF, ENEDIS, EDF, SCHNEIDER, D. VIAL

**Était absent :**

SMMAG

**Ordre du Jour :**

1. Présentation des comptes clos le 31/12/2023 et vote d'approbation
2. Évolution des adhésions et Renouvellement d'administrateurs
3. Planning et Organisation des Tribunes
4. Conventions et Relation CCI
5. Projet Chaire « Mobilités » avec la fondation Grenoble INP
6. Convocation et Organisation de l'AG du 28/05/2024
7. Programmation d'un CA 2<sup>ième</sup> quinzaine d'octobre
8. Questions diverses

Georges BOSI, par délégation du Président, ouvre la séance à 12h et présente les excuses de Jean-Benoît CARREAU retenu à Paris.

1. Les comptes 2023 font apparaître une perte de (6.176 €) pour un produit d'exploitation en hausse de près de 18% à 20.630 € contre 17.503 € en 2022 sous l'effet de nouvelles adhésions en cours d'exercice et d'un produit de placement de 1.271 €. A 93%, le total bilan est constitué d'une trésorerie confortable pour 49.912 €. L'essentiel de nos dépenses en 2023 porte sur des locations d'espaces de réception et de frais afférents, de frais de maintenance du site web et de frais de communication (Les Tribunes) pour 28.000 € contre 24.200 en 2022. A souligner qu'en 2024, il a été décidé en bureau de ne pas renouveler la formule des Assises et de préférer opter pour des actions rayonnantes (Festival T&F, Conférences, Tribunes et une AG renforcée).

Soumis à l'approbation des administrateurs présents et représentés, les comptes sont approuvés et seront présentés à l'Assemblée Générale.

2. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré 6 nouvelles adhésions : Mobilians, AgilAuto-Partage, Automobile Club Dauphinois, Ae2i, VFD et Conseil Départemental Isère. En revanche, nous regrettons le départ de BYMYCAR et COTRANET.



Le Conseil d'administration propose de renouveler les mandats arrivés à échéance : La Poste, EDF et Francis Pillot. Tous trois souhaitent prolonger leur engagement.  
Compte tenu du retrait de VICAT, CIC-ORIO et GCK, le Président propose d'accueillir au Conseil : ARBOR-TOURNOUD, FNAIM, VFD et HRS qui ont été consultés favorablement.  
Le Conseil approuve.

3. Nous avons publié 8 tribunes en 2023 sous les signatures de Régis Largillier, Philippe Auger, Dominique Grand, Laurent Antoni, Daniel Chatroux, Seddik Bacha, Stéphane La Branche et Franck Cazeneuve.  
5 autres ont déjà été programmées ou publiées depuis le début de l'année : Robin Girard, Gilles Debizet, Marc Fontecave, Geoffroy Wolf et Sonia Chardonnel. Toutes les tribunes sont disponibles sur notre site : [www.mobil-is.fr](http://www.mobil-is.fr)  
Dès le mois de juin, nous donnons la parole aux adhérents pour présenter une tribune en commençant par Bruno Renard pour le PDIE GIANT sur les « Usages ».  
Nous attendons d'autres candidats à cette expression pour le dernier quadrimestre 2024.  
→ Le Conseil recommande de préciser que Mobil'is donne la parole à l'expert qui n'est pas l'expert de Mobil'is : Autrement dit : La tribune Mobil'is et Paroles d'Expert.  
Il recommande aussi de faire valoir les statistiques de consultation en espérant que les adhérents commentent et relayent ces tribunes dans leurs propres réseaux.
4. Nous voulons renforcer le rôle des adhérents et prévoyons de passer quelques conventions de partenariat : D'ores et déjà, Le Crédit Mutuel et le Barreau de Grenoble afin d'exploiter certains relais techniques.  
A cet égard, la CCI-G a proposé un poste de Conseiller Technique Mobilité qui est porté par le président depuis le mois de mars.
5. Dans le prolongement de nos Tribunes mensuelles et de notre conférence à Tech&Fest en février, nous travaillons à la constitution d'une chaire « Mobilité » en partenariat avec la fondation Grenoble-INP pour un lancement dans le cadre du festival Tech&Fest 2025.  
Il s'agit d'engager une réflexion méthodologique pour comprendre les enjeux sociétaux différemment des options politiques et d'établir par une démarche scientifique une analyse ordonnée par observation, formulation, recherche, investigation, échange, conclusion et mobilisation.  
La démarche doit engager tous les adhérents et certains dans le financement (défiscalisé à 60%)  
Une note de synthèse et de projet sera diffusée au Conseil prochainement.
6. Notre Assemblée Générale 2024 devant statuer sur l'exercice 2023 sera aussi l'occasion de recevoir deux intervenants :
  - Didier CHÂTEAU -Directeur Général de l'Agence AuRA-EE- pour nous présenter le projet TIMS ; Programme d'actions qui vise à impulser le développement d'une mobilité durable et solidaire en France.
  - Sylvain LAVAL -Président du SMMAG- pour exposer et commenter les dossiers en cours sous forme d'interview conduit par Georges BOSI.

Il faut saisir cette occasion pour travailler à notre parité et inviter femmes et étudiantes et particulièrement la CEC.



7. Un Conseil sera réuni 2<sup>nde</sup> quinzaine d'octobre pour traiter des sujets suivants :
- i. Pérennité associative (renforcement des adhésions et implication des adhérents)
  - ii. Planning actions et sujets 2025
  - iii. Avancement travaux constitutifs Chaire Mobilité
  - iv. Conventions Crédit Mutuel et Barreau grenoblois
  - v. Projet de conférence début décembre 2024 par Sonia Chardonnel :

*Comment maintenir une accessibilité équitable au territoire et à ses ressources pour toutes les populations tout en limitant les effets négatifs de la mobilité ?*

Ce Conseil devrait se dérouler chez HRS avec visite de l'établissement de Champagnier et déjeuner sur place.

8. Un tour de table a souligné l'insuffisance ressentie de visibilité de notre présence lors de Tech&Fest ; nous devons travailler à renforcer notre prise de parole et notre rayonnement. C'est aussi le projet d'adosser la Chaire Mobilité à Grenoble-INP et de l'annoncer au festival 2025. D'autres idées et propositions sont impatientement attendues des administrateurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Conseil est clos à 14h.

Fait à Grenoble, le 20 avril 2024

Georges BOSI  
Vice-Président, délégué